

# La vîlhie melice dâo canton dè Vaud : [suite]

Autor(en): **C.-C.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189113>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lorsque Griset s'approcha de la petite glace suspendue au comptoir, et qu'il vit sa figure si étrangement quadrillée, il devint furieux, et aurait mangé, n'importe à quelle sauce, tous les tailleurs de l'Europe. En frappant violemment sur la table, il dit à son ami : « Voyons, pourrais-tu avaler ça, toi ? »

— C'est ennuyeux, mais pourquoi t'emporter comme ça. Du reste, ce n'est rien, montre-moi... c'est pas profond, ça va sécher.

Le sang se cailla dans les sillons, c'est vrai, mais pour n'en dessiner que plus nettement les contours.

Surexcité, Philippe vida, coup sur coup, trois ou quatre verres de vin nouveau, devint subitement sombre, salua son ami et s'éloigna. La nuit tombait. Il se dirigea vers le poste de police de la Palud.

— Bonsoir, messieurs, c'est ici la police, dit-il en entrant ; et relevant la tête pour montrer sa figure, je veux savoir si c'est comme ça qu'on arrange des citoyens !

A la vue de cette tête, les agents ne purent s'empêcher de rire.

— Ecoutez, leur dit Griset, faut pas m'embêter... Je veux savoir s'il y a une justice, oui on non, parce que... on ira plus loin.

Lorsqu'il se fut expliqué, plus ou moins exactement, on le congédia en lui conseillant d'adresser une plainte écrite au magistrat compétent.

— Oh ! que oui qu'on portera plainte, et pis sur timbre, encoo !

N'ayant rien de mieux à faire qu'à chercher un gîte pour la nuit, il entra directement au café du *Raisin*, où, sentant le besoin de raconter ses misères à quelqu'un, il ne tarda pas à lier conversation avec un habitué de l'établissement. Après lui avoir proposé de prendre un verre de vin, il lui raconta tout au long son aventure.

— Et vous voyez, fit-il en terminant, comme on m'a astiqué. Je vous dirai franchement que ce qui m'ennuie le plus, c'est que j'avais envie de me faire photographier.

— Cela ne fait rien, dit l'autre, qui était un rusé compère et vidait avec empressement les verres que Philippe lui versait, ça ne fait absolument rien : vos cicatrices n'y paraîtront pas ; on a maintenant des instruments qui ne donnent que les traits naturels.

— Allons donc ! dit Griset, on ne sait plus qu'inventer ! Mais ça m'ira bien... A la vôtre, monsieur... Eh bien, franchement, vous me faites plaisir !... Il faut en boire encore un et pis on ira à la paille... Garçon, donnez-en voir encore un du même.

L. M. (A suivre.)

### Dents pour dents.

Une de nos abonnées nous raconte cet amusant incident d'un séjour à la campagne :

« Sur les conseils du médecin de la maison et pour la santé de nos enfants, nous dûmes nous mettre en mesure de faire un séjour à la campagne, dans le courant de l'été dernier, et d'y chercher un logement pour toute la famille. Après renseignements pris, il était inutile de songer aux Alpes, tout y était trop

cher ; aussi nous contentâmes-nous d'aller dans le Jura, dont les beaux chalets, les pâturages embauvés et les grandes forêts de sapin ne sont point à dédaigner.

Un petit inconvénient se présentait cependant ; mon mari et moi, ainsi que toute la bande de petits garçons, devions loger dans une grande chambre pouvant contenir une multitude de lits. Quant à ma fille aînée, il fallait nécessairement s'arranger pour qu'elle pût partager sa chambre avec une demoiselle que je connaissais un peu.

La chose était beaucoup plus grave qu'on ne le pense. Ma fille me disait tout bas :

— Maman, comment ferai-je pour ôter et remettre mes dents sans que Mlle V. s'en aperçoive ? Oh ! quel ennui, quel ennui !

Il faut que je vous dise que la pauvre enfant ayant perdu toutes ses dents à la suite d'une fièvre, avait dû se faire confectionner un ratelier complet.

— Tu les ôteras au lit, lui disais-je, alors que la bougie sera éteinte, et tu les remettras le matin de bonne heure, avant le réveil de ta voisine.

Mais il fallait encore décider Mlle V. J'allai auprès d'elle ; elle me reçut très poliment, mais ne parut point enchantée de ma proposition. Je la pris par tous les points, lui faisant comprendre qu'elle ne serait nullement dérangée, ma fille restant toute la journée dehors et ne rentrant que pour se mettre au lit.

Mlle V. me répondait toujours d'une manière évasive et peu engageante. La connaissant aimable et bonne, je ne comprenais rien à ses refus mal déguisés. Enfin, comme je la voyais sans cesse rougissante et regarder sa mère avec angoisse, je demandai à celle-ci si je devais renoncer à mon projet.

— Eh bien, je vais vous dire toute la vérité, madame, répondit la maman en lançant un coup d'œil à sa fille, dont le trouble ne fit qu'augmenter, ma fille a dû se faire.....

— Oh ! maman !...

— Elle a dû faire remplacer quelques dents qui lui manquaient par suite d'accident.

Ici, je ne pus retenir un éclat de rire et m'empressai d'expliquer à ces dames que ma fille se trouvait dans le même cas. Puis, je suggérai l'idée que j'avais déjà donnée à celle-ci, savoir que ces demoiselles arrangeraient leur ratelier le soir, une fois la lumière éteinte, et le matin derrière leur rideau.

En effet, les deux jeunes filles, après avoir beaucoup ri de cette coïncidence, qui les avait mises toutes deux sur les dents, s'accordèrent à merveille et devinrent les meilleures amies du monde. »

### 2. La vilhie melice dâo canton de Vaud.

#### II

Quand l'est qu'on a seij'ans, qu'on est frou dè l'écoula,  
 Qu'on ousè torailli, roudâ, fèrè rioula,  
 Adieu ti clliâo bibis : fusi, sabro dè bou ;  
 On est dè la Jeunesse et on eintre âo dèpou.  
 On est su lo carnet dâo comis, et ma fiste !  
 On iadze que l'a met noutron nom su sa liste,

Là a pas dè nani! faut repondrè « présent »  
 Quand l'est que fà l'appet dè tot lo contingent.  
 Assebin, quand on out lo tambou dào veladzo  
 Per on deçando né, quand l'a fé se n'ovradzo,  
 Tabornà la retraite, on ne sè cheint perein,  
 Dào tant qu'on est pressà dè sè poài mettre ein reing.  
 Adon lo leindéman dè bou'n'hàore on s'arreindze  
 A étrè bin revou, vetu dè la demeindze;  
 Kà s'agit pas dè cein! ye faut qu'on sâi tot prêt  
 Po poài traci rondeau à l'hàora dào rappet.  
 Et quand lo momeint vint et que lo tabornàrè  
 No rappelè très-ti pè tot son tintamàrè,  
 Dépou, comis, sordà, caporats et sergents,  
 Tsacon est bintout quie. A clliào mots: « à vos rangs! »  
 On s'allignivè ti. Po cein, lé militéro,  
 Galounà, grenadiers, vortigeu, mouscatéro,  
 Sè mettient sur on reing drài derrài lo tambou,  
 Tandì que pè la quina on mettài lo dépou,  
 Lè pe grands lè premi, qu'étiot fiai què dâi diablo  
 Dè sè trovà mécllià ài sordà tot vretablio;  
 Et lè petits après, que font lào vergalants  
 Ein guegneint dè coté lè fennès, lè z'einfants.  
 Enfin, ào derrài bet, faillài la forta tête  
 Dè cauquie caporat que ne sâi pas trào bête.

Quand lo comis a de: « A droite, alignement!  
 Fixe! front!» fà comptà sè dzeins per on sergent;  
 Ao bin ye lào fà dere à mésoura que passè:  
 « Impai! pai! impai! pai! » qu'on out lè voix dè bassè  
 Bordenà tot avau, tandì que lè ténoo  
 Sur un ton femelin lo sèlliont prin et foo;  
 Kà faut que lo vesin que vint drài après, l'ouïè.  
 Et po ne pas restà tsau ion, coumeint dâi z'ouïè,  
 Lo comis fà droblià. Quand ye dit: « Sur deux rangs! »  
 Lè pai font on écart et on pas ein dévant;  
 Ao bin, pè lo mâitein, ein dou bets ye partadze  
 Lo contingent qu'est quie aligni coum'on adze,  
 Et dit ào derrài bet dè sè toodre on bocon,  
 D'avanci pè derrài, dè sâidrè tot dào long  
 L'autro bet qu'est restà, sein budzi, su 'na fila;  
 Et quand ye sont coumeint lè montants de n'étsila,  
 Lo sécond bet fà front drài derrài lo premi  
 Et lè reings sont droblià. Setu coup lo comis  
 Fà portà lo fusi; lào dit: « Arche!» et cllia tropa  
 Trace après lo tambou que fà pas sa tsaropa,  
 Kà l'est ein redroblieint que lào marquè lo pas,  
 Tandì que lo comis seimblie menà n'applià  
 Ein martseint à coté dè cllia crâna melice  
 Que sè va recordà à férè l'exercice.

Arrevà su la pliace, on dâi fére atteinchon  
 Po que quand on oudrà coumandà: « harte, front!»  
 On s'arretâi tot net. Lo tambou, que sèin guietè,  
 Dâi botsi; mà dévant d'einfatà sè hadietè,  
 Dein clliào petits bornés que l'a su sa corrâi,  
 Ye tape on rataflà soigni po lo derrài;  
 Après quiet tot mafit, et soveint tot ein nadze,  
 Ye va peindrè sa tièce à la brantse de n'adze,  
 Et sur on moué dè pierre ào bin sur on grougnon  
 Sè va mettre à l'écart po fougà son tourdzon,  
 Tandì que po marsi lo contingent gavoite  
 Ein compteint: un, deux, trois; ein faseint: gauche, droite!

(La suita à deçando que vint).

C.-C. D.

## FLEUR DE MER

NOUVELLE BRETONNE

VII

Ivonne, redoutant de se trahir par quelque imprudente ou malhabille réponse, avait résolu de ne pas prononcer un mot. Le curé, malgré les plus délicates avances, les plus chaleureuses exhortations, n'en put rien obtenir qui l'éclairât et, tout contristé, quitta son siège. Il ouvrit la porte, Hoël revint.

Les deux hommes échangèrent tristement un expressif regard: Depuis quand est-elle ainsi? se contenta de dire le prêtre.

— Depuis la mort de cette pauvre Anna, Monsieur le curé.

— Alors son mal a commencé en même temps que celui de Léna?

Précisément!

Un gémissement interrompit le dialogue.

La jeune fille se précipitant, releva sa mère qui venait de tomber évanouie sur le sol.

Hoël se sentit pris d'une sueur froide, son œil flamboyant, mais il garda les lèvres serrées, contenant l'épouvantable soupçon qui, malgré lui, depuis quelque temps, germait en son âme.

Le curé, profondément impressionné, contempla ce tableau, pressentant quelque drame terrible, car il connaissait le tempérament passionné de ses abruptes paroissiens.

Quand Ivonne fut revenue à elle, il lui fit paternellement et avec chaleur reproche de son silence obstiné, mais ce fut inutilement; puis, se tournant vers le mari:

— Si l'on pouvait rendre à Léna l'enfant qu'elle a perdue, elle se reprendrait à la vie, car ce n'est qu'une détresse de cœur qui la tue, tandis que votre femme... Dieu seul sait ce qui pourrait la sauver.

Sur ces derniers mots, le digne homme serra la main à Hoël et reprit tout pensif la route du presbytère.

Hoël, sous un prétexte, éloigna sa fille:

— Qu'as-tu fait, dit-il fiévreusement à Ivonne, aurais-tu commis un crime?

La terreur paralysait non seulement la langue, mais tout le corps de la malheureuse; elle ne broncha pas plus que marbre. En vain son homme la menaça de la frapper si elle continuait à se taire, la secoua violemment, il n'en put obtenir mot ni geste.

Alors il renonça pour l'heure présente. La nuit vint et chacun alla chercher, sur sa couche, le repos du corps, sinon de l'esprit.

L'innocente vierge s'endormit aussitôt; la mère, épuisée de fatigue, à son tour tomba dans un sommeil agité, douloureux, brusquement interrompu de ci de là par quelque mystérieuse secousse morale. Alors, elle se dressait sur son séant, prononçait des paroles étranges; puis, comme rassurée par le calme nocturne, remettait la tête sur l'oreiller et s'engourdissait à nouveau.

Son mari, étendu près d'elle, veillait, les yeux grands ouverts, l'oreille attentive, l'âme non moins bouleversée que celle de sa compagne.

Au dehors, le vent s'était élevé, un vent de tempête: on touchait aux équinoxes de mars; les sourds grondements de la mer lointaine battant les falaises retentissaient jusque dans le paisible logement du pêcheur, et, à mesure que grandissait la tourmente dans l'atmosphère, grandissait aussi l'agitation d'Ivonne.

Elle se leva et, dans les ténèbres, s'habilla comme elle faisait pour aller à la pêche aux herbes marines. Hoël alluma la chandelle et la vit prête à partir, le long croc dans la main; mais, ce qui le stupéfia, c'est qu'elle avait les paupières baissées comme quand on dort.